



LA PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DU PUY-DE-DÔME

Certifie que:

Mme, M.

Maire de

Adjoint(e) au Maire de

Conseiller(e) Municipal(e) de

ou

Président de l'Intercommunalité

Représentant de l'Intercommunalité

Arrondissement de

a été désigné(e) par l'Assemblée Générale des Maires du Département pour représenter les Maires du Puy-de-Dôme au 103ème Congrès National des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité qui aura lieu à Paris du 16 Novembre au 18 Novembre 2021.

La Présidente

NB : Formulaire à retourner impérativement revêtu du cachet du Congrès à l'Association des Maire du Puy-de-Dôme, au plus tard pour le 15 décembre 2021